

2024-12

DÉPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20240513-2024_12-DE
Reçu le 14/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 MAI 2024**

Convocation le 6 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD et Véronique LABRANDE

Étaient absents : Monsieur Gérard VAN MARLE qui donne procuration à Véronique LABRANDE, Madame Nelly VAN MARLE qui donne procuration à Chantal DELCROS, Benoit LAFARGUE et Florence TISSANDIE-VERGNE

Secrétaire de séance : Véronique LABRANDE

COMPLÉMENT N°1 : ATTRIBUTION SUBVENTIONS SUR LE BUDGET 2024

Monsieur le Maire rappelle que la commune a octroyé des subventions aux associations, par délibération, pour un montant de 5 930€. Il convient aujourd'hui de procéder à un complément.

ASSOCIATIONS	MONTANTS PROPOSÉS 2024	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Kinomad	300€	9	0	0

Soit un montant provisoire de subventions accordé aux associations au titre du budget 2024 de 6 230 € (délibération n°2024-10 comprise).

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 13 mai 2024
Le Maire, Raoul DEBAR

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 14/05/2024
Le Maire, Raoul Debar